

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 2 - Architecte



Description:

L'utilisation de la trousse SEXTO est réservée exclusivement aux intervenants scolaires du Québec pour des raisons légales. De plus, son utilisation doit préalablement avoir fait l'objet d'une entente entre le service de police qui dessert le territoire où se situe l'établissement scolaire et le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP). Veuillez noter qu'un badge d'attestation sera attribué uniquement aux intervenants des établissements scolaires se trouvant sur un territoire où une telle entente a été conclue. Avant de compléter la formation, il vous est donc recommandé de valider cette information auprès de votre direction ou de votre service de police...

Badge attribué à : [Sonia laboni](#)

<https://www.cadre21.org/membres/598ba16d444752e40c60a07c>

Date d'obtention : 2020-11-20 02:16:41

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 2 - Architecte

Question 1 - Comment puis-je résumer les étapes de la méthode Sexto?

- Parler à la personne qui a signalé
- Parler à la victime, la rassurée et la soutenir
- Compléter une grille d'évaluation pour chaque jeunes impliqués
- Confisquer les appareils électroniques
- Communiquer avec la police
- Informer les parents des jeunes impliqués

Question 2 - Qu'est-ce que je retiens des 3 mises en situation présentées?

Je retiens:

- que la grille d'évaluation est un outil très important et utile
- il faut agir rapidement
- il faut rencontrer et remplir la grille d'évaluation pour tous les jeunes impliqués
- la confidentialité est très important; il faut rencontrer avec les jeunes individuellement

Question 3 - Quelle étape me semble la plus délicate lors de l'application de la méthode Sexto?

Pour moi ça sera l'étape où je communique avec les parents parce que un cas de sextage pourra être un choc pour un parent.